

KANT : LE BEAU

Par Didier Lambois

Artistes et mathématiciens... même combat !

Le plaisir de faire des maths et le plaisir esthétique, celui que nous procure l'art, peuvent sembler fort éloignés, et par certains aspects ils le sont, nous le verrons. Mais entre l'esprit « matheux » et l'artiste il y a de fortes similitudes, c'est ce que nous allons voir en nous efforçant de comprendre les définitions du beau que Kant (1724-1804) formule dans son *Analytique du Beau*¹⁹.

Nous nommerons « jugement de goût » le jugement concernant l'appréciation du Beau. Mais ce jugement n'est-il pas relatif, propre à chacun ?

« C'est beau ! ». Il serait ridicule de vouloir nier que ce jugement soit un jugement subjectif. Dire « ceci est beau » n'est pas du tout du même ordre que dire « ceci est triangulaire ». Cette deuxième affirmation concerne uniquement l'objet dont nous parlons ; notre sentiment est mis entre parenthèses, et ceci dans tout jugement de connaissance. Nous avons donc affaire à un **jugement objectif**. Mais dans le jugement de goût c'est l'inverse. Dire « ceci est beau » c'est en fait dire « ceci me plaît ». Nous ne parlons donc pas de l'objet que nous jugeons, mais seulement de notre sentiment, de notre relation à l'objet, et ce sentiment ne nous apprend rien sur l'objet. C'est donc un **jugement subjectif**, il n'évoque que notre plaisir.

Mais quelle est la nature du plaisir que nous éprouvons grâce au beau ? Pour Kant, c'est un plaisir totalement différent de tout autre plaisir, nous allons voir pourquoi.

L'agréable et le bon

En règle générale, le plaisir vient de la satisfaction d'un de nos désirs. Or nos désirs peuvent venir soit de notre nature sensible, disons de notre corps, soit de notre nature morale, raisonnable, disons de notre esprit. De par notre nature sensible, nous trouvons intérêt à l'existence de certains objets parce qu'ils satisfont certains de nos désirs ; ils nous donnent donc du plaisir ; nous dirons avec Kant, et pour reprendre sa terminologie, que cela relève de **l'agréable**. Et nous comprenons facilement qu'en matière d'agréable chacun a son goût particulier, puisque cela relève des désirs et de l'attente de chacun. Je comprends très bien que ce qui me plaît puisse ne pas vous plaire, nous n'avons pas tous les mêmes désirs.

Certains plaisirs peuvent venir aussi de notre nature raisonnable. Le plaisir ne vient plus alors d'une sensation (sensible) mais de la représentation intellectuelle de l'objet (concept) qui peut être jugé bon parce qu'utile, c'est-à-dire comme moyen en vue d'une fin (le sport est bon pour la santé), ou bon en lui-même (je suis honnête par devoir, et pour cette seule raison). Notre esprit souhaite la santé et juge que le sport est bon ; il souhaite la justice et prend plaisir à voir des gens honnêtes. Kant qualifie de **bon** ce genre de satisfaction. Le bon relève de ce qu'on estime, de ce qu'on approuve. Dans ce domaine nous voyons aussi que les jugements sont particuliers, qu'ils dépendent des aspirations de chacun.

Ainsi l'agréable et le bon sont **relatifs** et nous dirons qu'ils sont « intéressés », ils viennent d'un intérêt particulier de notre personne. Mais le beau est-il de l'ordre de l'agréable ou du bon ?

¹⁹L'*Analytique du Beau* est un extrait de la *Critique de la Faculté de Juger* (1790), dernière des trois grandes « critiques » de Kant.

Le beau

Pour Kant le beau est distinct de l'agréable et du bon parce que c'est un jugement qui ne provient ni d'une inclination des sens, ni d'une volonté de la raison. Il ne provient pas d'un besoin, il est désintéressé, libre, sans contrainte : rien ne le détermine, sinon l'objet que nous jugeons. Notre jugement de goût ne vient pas d'un intérêt de notre nature sensible ni de notre nature raisonnable ; il ne vient donc pas de notre particularité. En ce sens, la subjectivité du jugement de goût est bien différente ; nous ne pouvons trouver la raison qui nous pousse à dire « c'est beau ». Il n'y a pas de raison personnelle, et il n'y a pas non plus de raison « objective » puisque nous ne savons pas ce qu'est le beau. C'est un plaisir désintéressé, dit Kant :

« Le beau est l'objet d'un jugement de goût désintéressé »

La sensibilité au beau est probablement la première expérience que nous faisons du désintérêt, de la gratuité, du détachement. Mais Kant va poursuivre son analyse en tirant les conséquences de cette première définition. En effet, si la satisfaction esthétique n'a ni sa cause dans une inclination personnelle, ni son fondement dans un intérêt objectif, nous ne pouvons faire autrement que de penser que chacun va partager ce jugement, que tous vont penser comme nous ; sinon nous devrions pouvoir déterminer la cause en vertu de laquelle cette satisfaction nous concerne, or ce n'est pas le cas. Donc, lorsque nous disons « ceci est beau », nous estimons en fait que cela doit, ou devrait, faire l'assentiment universel. Voilà comment il faut comprendre Kant lorsqu'il affirme, dans sa deuxième définition :

« Est beau ce qui plaît universellement sans concept. »

Insistons pour bien comprendre que l'universalité, ici, est une universalité de droit, non de fait. Juger beau un objet, c'est forcément estimer que ce jugement peut être, ou devrait être universel. C'est d'ailleurs pour cela que nous ne comprenons pas notre voisin qui, parfois, face au « beau », ne juge pas comme nous.

Mais l'expression « *sans concept* » nous indique aussi le caractère tout à fait spécifique de ce jugement ; il ne repose pas sur la raison et ne peut se justifier par des raisonnements (ce que nous pouvons faire pour l'agréable ou le bon qui eux se comprennent), ce qui implicitement veut dire que le beau échappe à toute règle, à toute rationalisation, et qu'il n'est pas définissable (et c'est tant mieux !). La beauté s'éprouve, elle ne se prouve pas, et il n'est pas non plus nécessaire d'avoir des connaissances pour l'apprécier. Le beau est de l'ordre de l'esthétique²⁰, il n'a rien de rationnel.

« Est beau ce qui est reconnu sans concept comme l'objet d'une satisfaction nécessaire. »

L'idée de nécessité indique, elle aussi, le fait qu'un autre ne puisse pas ne pas reconnaître la beauté de l'œuvre qu'on juge belle, tout comme si cette beauté était une qualité objective de l'œuvre. Si le beau s'impose à nous comme une évidence, une nécessité²¹, il devrait s'imposer à tous.

Dans *l'Analytique du Beau*, Kant ajoute encore cette dernière définition :

²⁰Rappelons que le mot « esthétique », tout comme le mot « anesthésie », est formé sur le grec *Aesthesi*, sensibilité (*aesthetics*, qui a la faculté de sentir). Certes nous pouvons éprouver d'autres formes de plaisir face à une œuvre d'art, le plaisir de comprendre par exemple, mais le plaisir esthétique, celui que procure le beau, est d'un autre ordre.

²¹Est nécessaire ce qui ne peut ne pas être.

« La beauté est la forme de la finalité d'un objet en tant qu'elle est perçue dans cet objet sans représentation d'une fin. »

C'est une finalité sans fin parce que l'harmonie de l'œuvre ne signifie rien d'autre qu'elle-même, elle ne sert à rien d'autre. L'objet d'art nous semble fait pour susciter un plaisir²², il n'a aucune autre fin effective, ni objective (la beauté n'est pas la perfection) ni subjective (car ce plaisir n'est pas une conséquence de l'attrait)²³.

Le désintérêt

Ces considérations kantienne peuvent nous aider à mesurer l'importance de l'éducation artistique. Eduquer notre sensibilité à l'art c'est nous apprendre à voir différemment, c'est nous apprendre à voir de façon désintéressée.

L'art pour l'art, les maths pour les maths, c'est beau. C'est beau et c'est humain, spécifiquement humain, désintéressé, essentiel !



[Bertrand Russell](#) (1872-1970)

« Les mathématiques ne possèdent pas seulement la vérité, mais aussi la beauté suprême - une beauté froide et austère, comme celle des sculptures. »

²²Attention ! L'œuvre d'art n'est pas conçue pour plaire en répondant aux désirs du public... elle cherche simplement à créer une émotion esthétique. Certes il y a beaucoup de pseudo-artistes qui veulent avoir du succès et qui vont concevoir leur marchandise en fonction des attentes du public, mais ne confondons pas l'art et le commerce.

²³Il y a quatre définitions parce que, comme dans tout jugement il y a quatre « moments » (les catégories) : la qualité (le jugement de goût est désintéressé), la quantité (il est universel), la modalité (il est nécessaire), la relation (finalité sans fin).